

Date inscription

(réservé UTLA)

Photo

(Madame)

Photo

(Monsieur)

Carte 2017/2018

N°.....

(réservé UTLA)

BULLETIN D'INSCRIPTION ANNEE 2017/2018 (INTERNET)

Nom : 1^{ère} inscription
 Renouvellement

Prénom : (Mme).....(M.).....

Adresse

Code Postal :..... Ville :

Téléphone :..... Courriel :

Nom et Téléphone de la personne à prévenir en cas d'urgence :

UTLA = Association reconnue d'Intérêt Général	M.	Mme	TOTAL
COTISATION ANNUELLE : 73 € par personne <i>(accès à toutes les conférences, à l'inscription aux activités et aux réductions chez partenaires)</i>			
DON (tout don d'au moins 30€ vous permettra de devenir « membre bienfaiteur » de l'UTLA et de recevoir un reçu fiscal – 66% de réduction d'impôts)- (ne donne accès ni aux conférences ni à l'inscription aux activités)			
Concert et Galette (Mardi 9 janvier 2018) : 5€ par personne			
ATELIER * :			
ATELIER :			
ATELIER :			
STAGE :			
<input type="checkbox"/> Chèque (ordre UTLA) <input type="checkbox"/> nombre de chèques <input type="checkbox"/> Espèces TOTAL			

*Préciser le niveau pour les ateliers « anglais » et/ou « espagnol »

- 3 timbres par bulletin (tarif normal)
- 2 photos par personne (nouvel adhérent) – 1 photo ou ancienne carte d'adhérent avec photo (ancien adhérent)
- Certificat médical d'aptitude à la pratique sportive (de moins de 3 mois)
- 1 enveloppe timbrée à votre adresse (pour l'envoi de votre carte si inscription par courrier)

Signature adhérent(s) :

20 – 45 ans : 46 – 55 ans : 56 – 65 ans : + de 66 ans :

Adresser le dossier complet à UTLA, Centre Culturel Tivoli, 27 Rue d'Euskadi, 64600 Anglet
Aucun dossier reçu incomplet ne sera enregistré.

La cotisation de 73 € est obligatoire, elle permet l'accès à toutes les conférences et l'inscription aux ateliers et activités. Toute activité commencée est dûe et ne donnera pas lieu à remboursement. L'adhésion à l'UTLA implique l'acceptation des statuts, du règlement intérieur de l'association, de la charte de l'adhérent et la réception de la lettre d'info par mail.

« Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 Janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication de ces informations, veuillez-vous adresser au secrétariat UTLA.»